

COMMENT CONVAINCRE LES ÉLUS MUNICIPAUX

Comprendre et gérer les rapports avec le milieu municipal

FORMATEUR : PAUL LEMAY

En tant que gestionnaire d'un organisme culturel, vous avez à faire des représentations auprès des élus municipaux afin d'obtenir leur appui, que ce soit lors du démarrage de votre organisme, dans une phase de développement ou de consolidation ou encore dans une situation de gestion de crise. Quand vous parlez aux bonnes personnes, que votre argumentaire est solide et que vos objectifs sont bien définis, les élus sont de précieux alliés.

Encore faut-il connaître préalablement l'évolution de la juridiction et du rôle municipal au Québec, le positionnement du dossier culturel dans le développement local et les obstacles à l'intervention culturelle. Il est également important de développer des stratégies pour convaincre et accompagner l'élu municipal dans son intervention culturelle.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre le monde municipal et vous fournira des outils pour agir et surtout interagir avec les décideurs politiques.

Pour qui?

Artistes, gestionnaires d'organisme, agents de développement culturels

Cette formation propose

Exposé et approche théorique ainsi qu'une période de questions servant à discuter des situations propres aux participants.

Objectifs

Au terme de l'atelier, le participant sera en mesure de :

- Comprendre les particularités du processus de décision dans le monde municipal ;
- Identifier les motivations des élus municipaux au regard du dossier culturel ;
- Développer un argumentaire permettant de convaincre les élus d'investir et de s'investir en culture.

Formateur

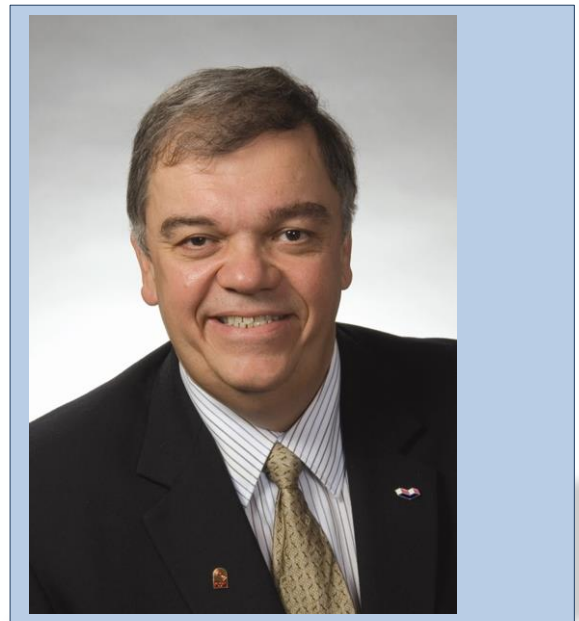
De 1987 à 2010, **Paul Lemay** a été associé à la vie culturelle en milieu municipal comme responsable du secteur des arts et de la culture de la ville de Laval. Il a également été président du Cosmodôme de Laval (Camp spatial et Musée de l'Espace), de 2010 à 2013.

Il est l'un des membres fondateurs du mouvement Les Arts et la Ville dont il a été administrateur pendant plusieurs années. Il a aussi agi à titre de coprésident du mouvement canadien Arts and the cities au début des années 90. Il a siégé comme membre de la table sur la culture de l'Union des municipalités du Québec et sur le comité technique portant sur les ententes de développement culturelles municipales jusqu'en 2010. Aujourd'hui retraité, monsieur Lemay est un conférencier reconnu sur les sujets touchant les questions culturelles des municipalités.

Dates 25 octobre 2015
Lieu Salle du petit théâtre Centre socio-récréatif **Sept-Îles**
Durée 7 heures
Horaire 9 h - 17 h
Groupe minimum 6, maximum 15 participants

Coûts d'inscription 90 \$ /participant **70 \$ AVANT le 5 octobre 2015**
VALEUR RÉELLE 360 \$/personne

Une formation qui tombe à point dans le contexte de réaménagement des lieux décisionnels municipaux avec la disparition de la CRÉ.



Paul Lemay